

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GERZAT
DU 29 AOUT 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ALBISETTI, Maire.
 Madame Monique CHAPUT est désignée en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.
 Après approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2016, l'ordre du jour est examiné.

Saison culturelle 2016/2017

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- A adopté les nouveaux tarifs de la saison culturelle

Spectacles avec abonnements possibles	Tarif Plein	Tarif réduit(1)	Tarif abonnement(2)	Gratuité enfants
Mer. 5 oct. LE PETIT ROI	10	8	10	(-4ans)
Sam. 15 oct. JOFFREY VERBRUGGEN	15	12	10	(-12 ans)
Ven. 4 nov. AU BOUT DU ROULEAU	15	12	10	(-12 ans)
Ven. 25 nov. Mr MARTIN + LA CANAILLE	15	12	10	(-12 ans)
Sam. 10 déc. DES REVES DANS LE SABLE	10	8	10	(-4ans)
Dim. 15 janv. LE SIFFLEUR	15	12	10	(-12 ans)
Sam. 28 janv. CLAUDETTE ET LES FEMMES D'AUJOURD'HUI	15	12	10	(-12 ans)
Ven. 3 fév. GEORGES DANDIN	15	12	10	(-12 ans)
Sam. 18 fév. VOICE2GETHER	15	12	10	(-12 ans)
Ven. 10 mars L'AUTRE + ENTRE LE ZIST ET LE GESTE	10	8	10	(-7 ans)
Ven. 24 mars GROENLAND MANHATTAN	10	8	10	(-12 ans)
Sam. 1er avril BEN	15	12	10	(-12 ans)

Spectacles hors abonnements	Tarif unique
Sam. 3 déc. IMPROVERGNE - Match d'improvisation théâtrale	Tarif unique : 8
Ven. 17 mars FNCTA - théâtre amateur	Tarif unique : 8
Mar. 4 avril COUPS DE CŒUR FESTIVAL DU COURT METRAGE	Tarif unique : 5
Mer. 12 avril ON M'A DIT QUE	Tarif unique : 5

LES RENDEZ-VOUS GRATUITS	au Théâtre Cornillon
Sam. 17 septembre	Les 10 ans du théâtre Cornillon !
Ven. 23 septembre	Présentation de saison + ZIBELINE
LES RENDEZ-VOUS GRATUITS	A La Vague
Dim. 2 octobre	Rendez-vous A Tue-Textes
Mer. 26 octobre	Concerts Coté Vague
Dim. 5 février	Rendez-vous A Tue-Textes
Mer. 22 février	Concerts Coté Vague
Mer. 26 avril	Concerts Coté Vague
Dim. 4 juin	Rendez-vous A Tue-Textes

- A modifié la régie de recettes pour prendre en compte ces modifications.
- A autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 4 956 € auprès du Conseil Départemental.

Tarifs location théâtre Cornillon

Afin de respecter la réglementation de sécurité, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a adopté les tarifs suivants :

	Location	Tarif spécifique associations
Tarif « Projection, réunion, conférence »	1000 € * + 300 € par technicien 1 personne qui peut être occupée à d'autres tâches	500 €* + 300 € par technicien 1 personne qui peut être occupée à d'autres tâches
Tarif « Spectacle » / configuration assise	1500€ * + 300 € par technicien 1 agent SSIAP 1 obligatoire + 1 personne qui peut être occupée à d'autres tâches	700 € * + 300 € par technicien 1 agent SSIAP 1 obligatoire + 1 personne qui peut être occupée à d'autres tâches
Tarif « Spectacle » / configuration debout	1500€ * + 300 € par technicien 2 agents SSIAP 1 obligatoires + 2 personnes qui peuvent être occupées à d'autres tâches	700 € * + 300 € par technicien 2 agents SSIAP 1 obligatoires + 2 personnes qui peuvent être occupées à d'autres tâches
Pré-montage du spectacle	au delà d'une demi-journée : 300€ par technicien.	au delà d'une demi-journée : 300€ par technicien.

Tarifs École Municipal de Musique

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, a adopté les tarifs suivants :

Enseignement musical pour les Gerzatois

Quotient	Tarifs depuis 2015 2016	Proposition 2016-2017
jusqu'à 500€	46€ / Trimestre ou 138€ / An	47,50€ / Trimestre ou 142,50€ / An
de 501 à 600€	60€ / Trimestre ou 180€ / An	62€ / Trimestre ou 186€ / An
de 601€ à 700€	76€ / Trimestre ou 228€ / An	78,50€ / Trimestre ou 235,50€ / An
au dessus de 700€	92€ / Trimestre ou 276€ / An	95€ / Trimestre ou 285€ / An

Enseignement musical pour les Non Gerzatois

	Tarifs depuis 2015 2016	Proposition 2016-2017
Tarif normal	113€ / Trimestre ou 339€ / An	116,50€ / Trimestre ou 349,50€ / An
Tarif pour les participants aux répétitions et défilés de l'harmonie	55€ / Trimestre ou 165€ / An	57€ / Trimestre ou 171€ / An

Chorale et éveil musical

Tarifs depuis 2015 2016	Proposition 2016-2017
47€ / An	48,50€ / An

Admission en non valeur

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé l'admission en non valeur de 11 487 € sur le budget principal et 1 691 € sur le budget assainissement.

Avenant extension et réhabilitation de l'hôtel de ville

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a autorisé la SEAU (mandataire de l'opération) à signer un avenant de 1 863 € HT.

Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé d'attribuer une subvention de 400 € au club Gerzat Boxing.

Obsèques personne indigente

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a accepté la prise en charge des frais d'obsèques pour une personne indigente pour un montant de 1 400 €.

Augmentation du temps de travail

Dans le cadre d'une réorganisation des services, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé l'augmentation du temps de travail d'un agent de 28 à 35 h.

Transformation de poste

Suite à une mutation et afin de pérenniser la situation d'un agent contractuel, le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, de supprimer un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe et la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe.

Délégation au Maire de la signature des déclarations préalables

Afin de faciliter les démarches administratives en matière d'urbanisme, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a délégué au Maire la signature des déclarations préalables déposées au nom de la Commune de Gerzat.

Vente Commune – Rue du Docteur Fleury

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a accepté de céder une parcelle de 1m² aux conjoints PEREIRA.

Vente commune – Allée de Champclos

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a décidé de céder à Mr VIEIRA, la parcelle BE 107 d'une superficie de 34 m² pour un montant de 1 360 €

Rachat d'immeuble à l'EPF SMAF

Dans le cadre du réaménagement de la rue du Feu, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a autorisé Monsieur le Maire à signer les actes de rachat des parcelles acquises par l'EPF SMAF.

Adhésion à l'EPF SMAF

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, a accepté l'adhésion à l'EPF SMAF des Communes de Saint Eloy les Mines, Madriat, Reugny, Malviers, Boisset et de la Communauté de Commune Suresnes, Artense.

Transformation de Clermont-Communauté en communauté urbaine

Dans le cadre de la démarche de transformation en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017, le Conseil Municipal a accepté, **par 30 voix pour et 3 contre**, de transférer des compétences dans les domaines suivants :

- Développement économique
- Habitat – politique de la ville
- Energie
- Eau et assainissement
- Urbanisme et aménagement
- Voirie et espace

De même, **par 30 voix pour et 3 contre**, le Conseil Municipal a décidé de transférer à Clermont Communauté la compétence promotion de tourisme en rappelant qu'une partie de la taxe de séjour devra être reversée à la commune.

Rapports annuels pour l'année 2015

Le Conseil Municipal a eu communication des rapports annuels établis par Clermont Communauté sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement et d'élimination des déchets.